

« Mon cancer est dû aux essais nucléaires »

Pierre Marhic, marin en retraite, réclame réparation devant le tribunal des pensions militaires. Pour lui, le temps presse.



Pierre Marhic attend du tribunal des pensions militaires « une reconnaissance des souffrances causées par l'exposition aux radiations ».

L'histoire

À 65 ans, Pierre Marhic est un ancien militaire de carrière décidé à mener son combat jusqu'au bout. Entré dans la Marine nationale comme simple matelot en 1963, il a été rendu à la vie civile en 1993 avec le grade de capitaine de corvette.

Pierre Marhic a assisté aux premiers essais nucléaires français. Affecté par un lymphome depuis le milieu des années 2000, l'officier est convaincu que ce cancer est le résultat d'une exposition aux radiations. « En 1968, j'étais à bord du *Clemenceau* lors de l'opération *Canopus*. J'ai assisté aux cinq essais nucléaires effectués dans l'atoll de Fangataufa (Polynésie française). On était à 70 km du lieu de l'explosion, équivalente à 150 fois Hiroshima ! La hiérarchie demandait à ceux qui se trouvaient sur le

pont de se retourner et de se protéger les yeux... Une heure après l'explosion, tout le monde se baladait en short et chemisette ! »

Aujourd'hui, Pierre Marhic réclame réparation. Face au tribunal des pensions militaires de Brest, il devra convaincre le juge que sa maladie a été causée par les essais. « J'ai servi la France, comme beaucoup. Aujourd'hui j'attends un geste de mon pays. » La loi Morin, prévoyant d'indemniser les victimes des essais, est en effet très restrictive. « Mon cancer récidive depuis trois mois. Malgré une greffe de moelle osseuse en 2006, je souffre encore énormément. Le temps presse. »

L'avocate de l'ancien militaire a demandé le renvoi du dossier, pour permettre de l'enrichir d'une contre-expertise. Une initiative accueillie très fraîchement par Pierre Marhic, difficilement résigné à attendre le 17 février, date de la prochaine audience.